



Compiègne, dimanche 4 juillet 2021

**AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/03713**

---

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

**Embâcles (autres que glace)****CANAL DU NORD - AVAL DE L'ECLUSE DE PERONNE****Appel à la vigilance (Arbre à l'aval de l'écluse de Péronne)  
( tous les usagers - dans les deux sens )**

---

**- à partir du 04/07/2021 à 22:15 au 05/07/2021 à 20:30**

o Canal du Nord

entre les pk 49,550 (Aval écluse de Péronne) et pk 50,000

**Commentaire :**

Mesdames et messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés qu'un embâcle (arbre) se situe à l'aval de l'écluse de Péronne en rive droite. Ce dernier ne gêne pas la navigation. Néanmoins, une vigilance particulière est demandée à l'approche de l'aval de l'écluse de Péronne.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur [www.sif-seine.fr](http://www.sif-seine.fr) (uniquement sur PC).

**Service(s) à contacter :**

UTI Seine-Nord, 2, bd Gambetta, BP 20053, 60321 COMPIEGNE CEDEX

Tél : 03 44 92 27 00 - Fax : 03 44 92 27 27

**Date limite d'affichage :**

06/07/2021

Adjoint au chef de l'UTI

**Signé**

Sylvie NOUVION-DUPRAY